

Hugo Bouter

La prière de Jahbets au Dieu d'Israël

«Jahbets invoqua le Dieu d'Israël...».

1 Chroniques 4. 9-10

Ses origines

Jahbets serait-il une personne inconnue, mentionnée dans le livre des Chroniques sans raison apparente? Ce serait une erreur de le penser, car bien que l'Esprit de Dieu lui consacre seulement deux versets, l'instruction qu'ils apportent est des plus importantes même pour nous chrétiens, aujourd'hui.

Qui était ce Jahbets? Il semble être un descendant des Kéniens qui se sont associés plus tard à la tribu de Juda (Juges 1. 16 et 4. 11; 1 Sam. 15. 6; 1 Chron. 2. 55). Au début, il n'appartenait pas au peuple de Dieu. Selon les paroles de Paul dans Éphésiens 2. 12, il était privé du droit de cité en Israël et étranger aux alliances de la promesse. Malgré tout, en raison de la bonté de Dieu, il a pris place au sein de cette nation, c'est-à-dire dans la tribu de Juda, qui signifie «louange».

Dans les versets 9 et 10 de 1 Chroniques chapitre 4, nous prenons connaissance de la prière que Jahbets a adressée à son nouveau Dieu. On y mentionne qu'il a invoqué le Dieu d'Israël. Ceci confirme l'idée selon laquelle il s'est joint au peuple de Dieu et s'est réfugié auprès du Dieu d'Israël en tant qu'étranger, comme l'ont fait Rahab et Ruth avant lui. Il réalisait qu'il serait en sécurité sous la protection du Dieu vivant et vrai et il s'est attaché à Lui de tout son cœur. Sa prière témoigne de sa très grande foi.

Son nom

La douleur et la souffrance marquent le début de l'histoire de Jahbets. Sa mère lui avait donné ce nom (qui veut dire: source de douleur), car elle avait beaucoup souffert en le mettant au monde (v. 9). Jahbets a prié afin d'être préservé du malheur et de toute peine (v. 10).

Enfanté avec douleur, Jahbets occupait quand même une place importante parmi ses frères. Il était plus considéré qu'eux (v. 9). Il nous fait donc penser à Benjamin que Rachel appelait «fils de ma peine», tandis que Jacob le surnommait «fils de ma droite» (Gen. 35. 18). La souffrance et la douleur sont les conséquences du péché de l'homme («tu enfanteras avec douleur...» [Gen. 3. 16 NEG]).

Mais la gloire fait suite à ces souffrances: gloire divine qui sera révélée sur toute la terre, et gloire divine qui existe *maintenant* pour la foi, à la droite de Dieu. Ceci était vrai pour Benjamin aussi bien que pour Jahbets, mais ce l'est encore plus pour notre Seigneur Jésus-Christ et pour nous, en tant que chrétiens. Aux souffrances de Christ sur la croix a suivi son exaltation à la droite de Dieu dans les cieux. Comme croyants, nous sommes appelés à prendre part aux souffrances de Christ, étant donné que l'Esprit de gloire repose sur nous et que nous savons qu'un jour, nous serons glorifiés avec Lui (1 Pi. 4. 13-14).

Sa prière

Jetons maintenant un coup d'œil un peu plus attentif à la prière de Jahbets. Elle se divise en cinq parties:

La première partie se lit comme suit: «Si tu me bénissais abondamment...». Jahbets reconnaissait que le Dieu d'Israël, celui qu'il avait invoqué, était la source de toute bénédiction. Comme nous le dit si bien Jacques: «toute ce qui nous est donné de bon et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières...» (Jac. 1. 17). Et conscient de cette réalité, Jahbets avait une grande foi. Il a donc prié pour recevoir d'abondantes bénédictions, et sa foi n'a été aucunement déçue. Le même principe s'applique à nous. Notre Seigneur, dans sa grâce, nous donne la vie, et Il désire que nous l'ayons en abondance (Jean 10. 10). Comme chrétiens, nous savons que nous sommes bénis de *toute bénédiction spirituelle* dans les lieux célestes en Christ (Éph. 1. 3).

Ceci nous amène à **la deuxième partie: Jahbets a également prié pour que ses limites soient étendues.** Christ s'est fait pauvre afin que nous devenions riches. Nous avons reçu un héritage céleste en celui qui s'est fait homme et qui se trouve à la droite de Dieu. Les bénédictions spirituelles et éternelles que nous possédons dans les cieux représentent un domaine d'une grande richesse, un domaine qui vaut bien plus que le pays de Canaan. Dans ce sens, tous les chrétiens sont «propriétaires d'un terrain» et peuvent espérer voir leur territoire s'élargir. Nous lisons un bel exemple à cet effet dans l'Ancien Testament, lorsque Josué a reçu cette promesse : «Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous l'ai donné...» (Jos. 1. 3). Nous devrions conquérir la Terre promise petit à petit et réclamer l'héritage qui nous a été donné en Christ. Lorsqu'Il nous donne la victoire sur nos ennemis, nous pouvons dire avec Isaac: «l'Éternel nous a maintenant donné de l'espace, et nous fructifierons dans le pays» (Gen. 26. 22).

Nous disons donc que Jahbets souhaitait étendre ses limites dans le pays de Canaan. Le désir d'Acsc, la fille de Caleb, était similaire. Elle voulait un champ de même que des sources d'eau (Jos. 15. 18-19; Juges 1. 14-15). Et elle a obtenu ce qu'elle avait demandé. La même chose se réalisa pour Jahbets: «Et Dieu fit arriver ce qu'il avait demandé». Dieu veut nous bénir; c'est ce à quoi Il aspire, car en Christ, Il nous honore de Sa faveur.

En troisième lieu, Jahbets a demandé à Dieu de mettre Sa main sur lui. Il ne s'appuyait pas sur ses propres forces et sa compréhension des choses, mais il désirait plutôt se fier au secours de l'Éternel et à Ses directions. Il voulait que ce soit la main divine qui le guide, étant donné qu'il avait (pour ainsi dire) mis sa main dans celle de Dieu.

Jahbets n'ignorait pas les miracles qu'avait accomplis cette main. C'est avec une «main puissante» que les enfants d'Israël étaient sortis du pays d'Égypte et avaient été amenés dans le pays de Canaan (Ex. 6. 1). La main de Dieu pourrait-elle être trop courte à un moment donné (Nom. 11. 23)? «La main de notre Dieu est en bien sur tous ceux qui le cherchent...» (Esd. 8. 22). Avons-nous mis notre main dans celle de Dieu? Réalisons-nous qu'Il est de notre côté et que pour cette raison, toutes les forces du mal doivent se retirer (Rom. 8. 31)?

La quatrième partie de la prière de Jahbets est: «si tu me mettais à l'abri du mal...». Il est possible de la comprendre de deux façons différentes: il pourrait s'agir du malin qui nous porte à pécher ou encore de quelque chose qui nous fait du tort, par exemple un désastre. Nous ne serons pas toujours à l'abri des désastres. Toutefois, dans le cas des Israélites, la prospérité terrestre était une évidence de la faveur de Dieu. Lorsque les malheurs épargnaient un Israélite,

c'était le signe que la main de Dieu était sur lui. En tant que chrétiens, les choses sont différentes pour nous, car nos bénédictions se situent à un autre niveau. Elles ont un caractère spirituel et céleste plus précis. Cependant, comme disciples de Christ, nous pouvons également prier de la même façon et demander à être gardés et délivrés du malin (Matt. 6. 13). S'il est question d'actes ou d'œuvres coupables, nous avons aussi la responsabilité de nous *détourner du mal* (Job 1. 1).

Ces remarques peuvent également s'appliquer à **la cinquième partie de la prière: «en sorte que je fusse sans douleur..., ou que je sois préservé du malheur...»** (selon les versions). Il est triste de voir des gens céder au malin et se jeter eux-mêmes dans bien des tourments (1 Tim. 6. 10). Le Seigneur nous protège de ce danger lorsque nous marchons avec Lui. Nous vivons cependant dans une création assujettie à la vanité, aux larmes et aux regrets, ce qui veut dire que tôt ou tard, nous aurons à faire face à la souffrance et parfois aux pleurs. Mais lorsque nous nous engageons à Le servir, le malheur ne peut plus nous «attrister».

Dieu a répondu positivement à la prière de Jahbets, une prière qui a tant à nous enseigner aujourd'hui. La conclusion au verset 10 se résume à ceci: **«Et Dieu fit arriver ce qu'il avait demandé»**. Dieu entend nos prières et nous devons nous en convaincre. Voilà le message qui résonne dans ces derniers mots, et qui devrait nous remplir de joie et nous encourager à suivre l'exemple de Jahbets !

Oude Sporen 2016

